



La Boucle

VIDÉOTRON

SOREL-TRACY

DÉPART ET ARRIVÉE
SOREL-TRACY

La Boucle passera dans votre secteur le samedi 20 juin !

Pour l'occasion, des milliers de cyclistes parcourront une boucle de 135 km en circuit fermé. Pour favoriser le bon déroulement de l'événement et assurer la sécurité de tous, aucune circulation automobile ne sera autorisée sur la voie publique dans les deux directions lors du passage des cyclistes. Afin de prévoir vos déplacements lors de cette journée, veuillez prendre connaissance des heures de fermetures de rues dans votre secteur.

FERMETURES DE RUES

Voir au verso pour les détails de fermetures de rues

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !

Cyclistes encadrés et parcours sécurisé par



ACCÈS LIMITÉ AU TRAVERSIER L'accès à la Traverse Sorel-Tracy–Saint-Ignace-de-Loyola sera limité. En raison des entraves majeures dans le centre-ville de Sorel-Tracy, des délais importants sont à prévoir dans le secteur le samedi 20 juin 2020 de 7 h à 20 h. Prévoyez vos déplacements en conséquence.

Ligne téléphonique d'information aux citoyens : **1 844-818-GDPL (4375)**

Consultez laboucle.ca pour connaître les détails du parcours et les entraves routières complètes.



*La sortie 135 de l'autoroute 30 sera fermée à la circulation routière dans les deux directions entre 13 h et 18 h.

**La sortie 141 de l'autoroute 30 (Chemin St-Roch / St-Joseph-de-Sorel) sera fermée à la circulation routière dans les deux directions entre 13 h et 18 h.

*** La 132 sera complètement fermée de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 15 à 18 h. Les citoyens enclavés à l'ouest de la 132 sont invités à planifier leurs déplacements ou à stationner leur véhicule du côté est de la 132. La traverse piétonne sera permise, au besoin.

À NOTER QUE TOUTES LES FERMETURES DE ROUTES POUR LES MUNICIPALITÉS CI-BAS SE TIENDRONT LE SAMEDI 20 JUIN 2020.

| FERMETURES DE RUES | DE | À | FERMETURE | RÉOUVERTURE |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------|------------------------|
| Rue Charlotte 2 voies SI MAUVAISE TEMPÉRATURE REMISE AU LENDEMAIN (voir ligne ci-bas) | Rue du Roi | Rue du Prince | Jeudi 18 juin 19 h | Vendredi 19 juin 6 h |
| Rue Charlotte 2 voies | Rue du Roi | Rue du Prince | Vendredi 19 juin 19 h | Samedi 20 juin 20 h |
| Rue de Ramezay 2 voies | Rue du Collège | Rue Tétreau | Samedi 20 juin 1 h | Samedi 20 juin 21 h |
| Rue Charlotte 2 voies | Rue du Prince | Rue Guévrémont | Samedi 20 juin 3 h | Samedi 20 juin 12 h |
| Rue du Roi 1 voie (direction ouest) | Rue Georges | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Désirée | Rue Élizabeth | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Rue du Prince | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Georges | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Rue Élizabeth | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Georges | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Rue Denis | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Charlotte | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Rue Phipps | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Georges | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Place du Marché Saint-Laurent | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Charlotte | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Rue de Ramezay | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Georges | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Rue Albert | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Charlotte | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Boulevard Fiset | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Georges | Samedi 20 juin 7 h | Samedi 20 juin 10 h 30 |
| Route 132 | Rue Désirée | Ville de Contrecoeur | Samedi 20 juin 8 h 30 | Samedi 20 juin 11 h |
| Route 132 | Ville de Contrecoeur | Chemin du Golf | Samedi 20 juin 13 h 15 | Samedi 20 juin 18 h |
| Chemin du Golf | Route 132 | Chemin Saint-Roch (route 223) | Samedi 20 juin 13 h 15 | Samedi 20 juin 18 h |
| Chemin Saint-Roch (route 223) | Chemin du Golf | Route 132 | Samedi 20 juin 13 h 15 | Samedi 20 juin 18 h |
| Route 132 / Avenue de l'Hôtel-Dieu | Chemin Saint-Roch (route 223) | Rue de Ramezay | Samedi 20 juin 13 h 15 | Samedi 20 juin 18 h |
| Rue de Ramezay | Avenue de l'Hôtel-Dieu (route 132) | Rue Augusta | Samedi 20 juin 13 h 15 | Samedi 20 juin 18 h |

Veuillez prendre note qu'il sera interdit de se stationner en bordure de rue sur le parcours emprunté par les cyclistes. Les voitures stationnées dans une zone de restriction seront considérées en infraction et seront remorquées à vos frais afin de libérer les voies pour l'événement. En tout temps, la signalisation en place est à respecter.